



ABAFIM



NARL au capital de 60 000 € - 443 698 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CFI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 7/04/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Merne - 65 000 TARBES - FRANCE
 (Garantie Pluriennale (10 ans max)) - OIB Insurance (Europe) LIMITED
 Ceax Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représenté par l'agent commercial indépendant

M. Andreu DODD
 Tél : **06.84.77.07.32**
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 800 951 675

Inscription au registre
 des Mandats N° 25861

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE
 (avec faculté de rétractation)

Je / nous soussigné(s) : **Prénom : Antoine & Coralie**
 Nom : **PRES La Vierge / Carole-Anne / Agnès / Françoise**
 Demeurant au RCS de Tarbes
 Adresse mail :
 Téléphone :
 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandations par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrée, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 40 de loi du 10/07/1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 5 m²).

Maison à bâtir à vendre située 1 rue des Arènes, Als 65000 (cadré en 46)

Séquestre :
 La loi solennelle et renouvellement urbains du 3/12/2000 (notamment le versant relatif à des zones (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH)).
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qui il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à
CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présent, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : *Prix indiqué par vendeur* Signature client :
Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'égard de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de
 (Chiffres) : *16 000* €
 (lettres) : *seize mille* euros.
 Dont le **Prix net propriétaire(s) :** *105 000* euros

Honoraires : nos honoraires fixés à **10% TTC, calculés sur le prix de vente**, (prix inclus), seront à la charge du **vendeur**, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...).
 Les **Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) :** *11 000* €,
 (lettres) : *onze mille* euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A.

ABAFIM
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com
 Tél : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60

L'agence est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (syndicat syndical Français de l'Immobilier depuis 1960).

